



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

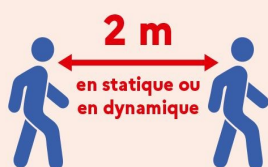
Liberté
Égalité
Fraternité



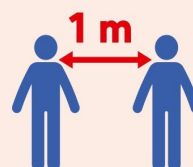
Coronavirus COVID-19

Les bons réflexes à adopter

Respecter les **règles de distanciation**
dans la mesure du possible



Entre chaque
pratiquant en dynamique



Pour les moments statiques
(consignes, briefing, débriefing...),
ainsi que pour les activités
des piscines à l'eau chlorée

Respecter les **règles
barrières**



Se changer et se doucher

à domicile

(Ouverture des vestiaires collectifs
sous réserve des règles de distanciation)

Obligation du
port du masque
dans tous les ERP à partir de
l'âge de 11 ans



Règle des **10 personnes**

(Les obligations de déclaration
pour les 10 personnes ne s'appliquent pas
aux ERP ni à la pratique sportive.)

Au-delà de 1 500 personnes,
l'obligation s'applique.)